Onduclair® Protect, une protection exceptionnelle contre les risques chimiques et les incendies

Les bâtiments industriels implantés sur sites sensibles ou à risques majeurs, comme ceux classés Seveso, exigent des produits et systèmes constructifs conçus à l'aide de matériaux aptes à répondre à toutes les contraintes, y compris les plus sévères. Et ce, sans que cela ne les empêche d'assurer leur fonction habituelle. Ainsi les plaques **Onduclair® Protect**, système composite armé de fibres de verre avec gelcoat double-face teinté dans la masse, apportent toutes les garanties attendues d'un matériau en milieu corrosif ou à risque majeur : résistance exceptionnelle aux agents et attaques chimiques, notamment au contact des acides ; résistance aux atmosphères corrosives internes ou externes ; stabilité thermique ; classement au feu performant...

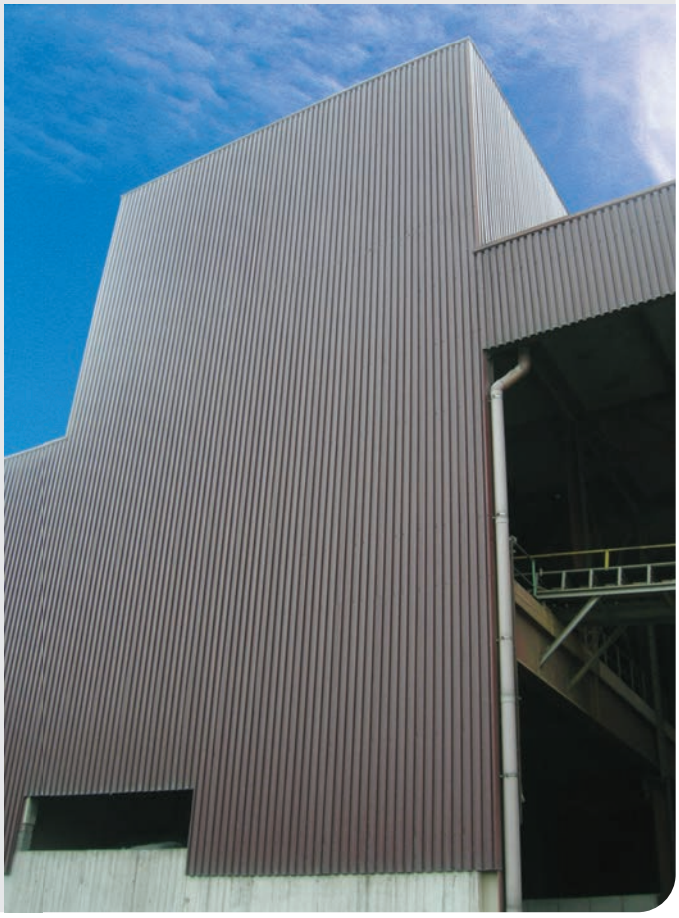

doc Onduline®

Revatech, Ehein (Belgique).

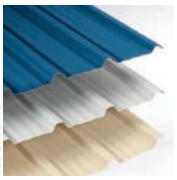

doc Onduline®

En plus de ces caractéristiques spécifiques, les plaques **Onduclair® Protect** revendiquent les mêmes propriétés que celles des plaques classiques : grande résistance aux chocs (pour une utilisation en salles de sport sans filet de protection), durabilité, légèreté, isolation thermique (0,16 W/m.K), opacité ou translucidité (jusqu'à 90 % de transmission lumineuse)... Elles trouvent donc naturellement place en milieu industriel et ce, dans toutes les applications qu'il s'agisse de couvertures comme de bardages (droits ou cintrés).

Les performances du système proviennent d'une composition particulière des plaques **Onduclair® Protect**, fabriquées avec une résine de synthèse spécifique, armées de fibres de verre et gelcoatées sur les deux faces. Soulignons que ce gelcoat apporte une double protection - aux rayons ultraviolets (UV) et aux agents chimiques corrosifs.

Les plaques, garanties dix ans, sont disponibles en deux finitions :

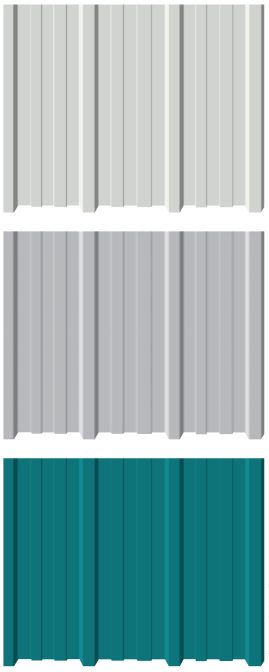

doc Onduline®

➜ **Onduclair® Protect C&FR** (Chemical & Fire Resistant) : plaques composites opaques bénéficiant d'une résistance exceptionnelle aux agents chimiques et d'un classement au feu performant - Réaction au feu : Euroclass B-s3, d0. Épaisseur unique de 1,45 mm. Coloris : blanc cassé, bleu pétrole et gris clair (autre RAL disponible sur demande).

➜ **Onduclair® Protect CR** (Chemical Resistant) : plaques composites opaques ou translucides, bénéficiant d'une résistance exceptionnelle aux agents chimiques et d'un classement au feu standard - Réaction au feu : Euroclass E - Non gouttant. Deux épaisseurs disponibles : 1,3 et 1,7 mm. Poids 1,91 et 2,62 kg/m². Finition et coloris : blanc cassé, bleu pétrole, gris clair (autre RAL disponible sur demande) et transparent.

Enfin, notons qu'**Onduline®** propose, pour les deux références, Protect C&FR et Protect CR, des plaques aux dimensions sur demande, jusqu'à 12 mètres et qui se déclinent en coloris Ivoire Clair (RAL 1015), Blanc Pur (RAL 9010), Bleu Gris (RAL 5008), Gris Basalte (RAL 7012), Vert Reseda (RAL 6011), Gris Lumière (RAL 7035), Brun Rouge (RAL 8012), Gris Anthracite (RAL 7016), Blanc Cassé, Bleu Pétrole, Gris clair.

CONTACT PRESSE
SCHILLING communication
11, boulevard du Commandant Charcot - 17440 Aytré
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19
Courriel : agence.schilling@n-schilling.com
www.n-schilling.com
@AgenceSchilling - www.facebook.com/agenceschilling

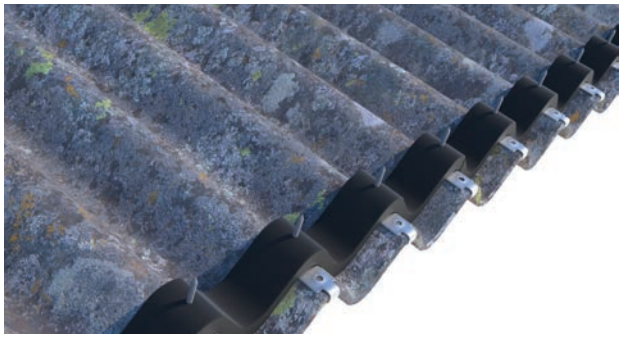

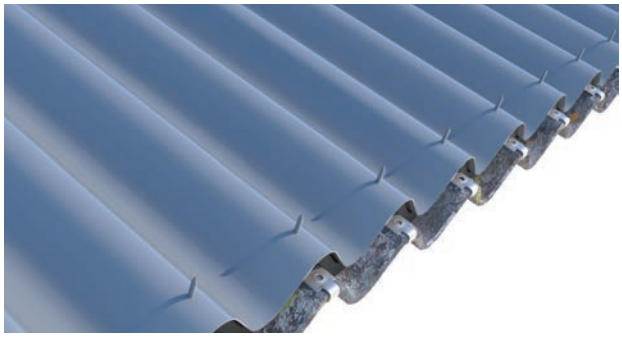

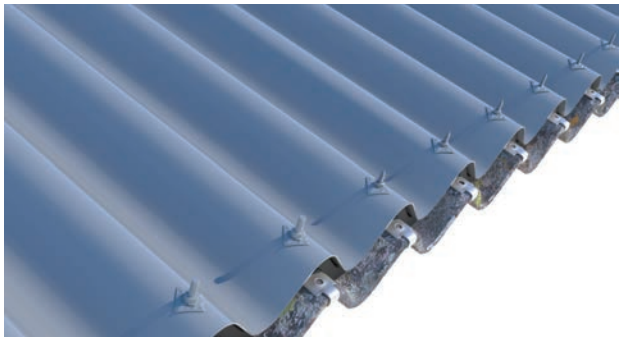

doc Onduline®

Onduclair® Renov : système de sous-toiture isolante pour toiture en fibres-ciment

Les bâtiments industriels constituent également un fort potentiel de toitures à rénover, notamment toutes celles qui sont recouvertes de plaques en fibres-ciment, amiantées ou non. Ainsi, **Onduline®** propose **Onduclair® Renov**, un procédé qui métamorphose la couverture simple peau à profil grande ondes en couverture sandwich avec des éléments légers pour afficher de remarquables caractéristiques de résistance au feu, aux attaques chimiques corrosives et aux UV.

Permettant de couvrir des bâtiments couverts de toitures en fibres-ciment sans nécessité la dépose ou le perçage de celles-ci, la solution **Onduclair®** résout diverses problématiques en même temps :

1/ L'isolation de la toiture.
2/ La rénovation au plan de l'étanchéité et de l'esthétique.
3/ La diminution des phénomènes de condensation.

Au plan technique, le procédé consiste à poser sur les plaques ondulées existantes, des éléments isolants (ép. 30, 50 et 80 mm), eux-mêmes ondulés en polystyrène expansé (PSE) ou en laine de roche (cf tenue au feu : réaction au feu M0) ; lesquels sont ensuite recouverts de plaques opaques en polyester armé de fibres de verre en charges minérales pour assurer l'étanchéité. À la pose (10 m² par heure par poseur) les éléments rapportés sont fixés par des attaches spécifiques, qui pincent les plaques de fibres-ciment à leur recouvrement sans jamais les percer. Important lorsque ces dernières sont amiantées.

Notons enfin que le procédé évite la dépose donc pas de perte d'exploitation à prévoir lors de la rénovation et qu'il s'avère léger (environ 3 kg/m²), et ne dégage aucune surcharge de charpente.

doc Onduline®

■ *C'est à la suite d'un rejet accidentel de dioxine sur la commune de Seveso, en Italie, en 1976, que les États européens se sont dotés d'une réglementation spécifique pour les sites industriels à risques majeurs. La directive Seveso, modifiée à plusieurs reprises - aujourd'hui 96/82/CE Seveso 2 -, impose à l'exploitant d'un site classé la mise en œuvre d'un système de gestion et d'une organisation (ou système de gestion de la sécurité) proportionnés aux risques inhérents aux installations. Elle distingue deux types d'établissements, selon la quantité totale de matières dangereuses sur site : les établissements à risque majeur (Seuil haut 656 établissements) et à risque important (Seuil bas 515 établissements). Sachant que dans ces deux catégories, certains établissements sont considérés comme "point d'importance vitale" au titre du code de la défense, et font ainsi l'objet d'un plan particulier de protection établi par les exploitants sous le contrôle des préfets.* ■

Ces 70 dernières années, le Groupe International Onduline® s'est développé dans le secteur de la construction pour devenir leader mondial dans la production et la commercialisation des plaques ondulées bitumées de toiture et de sous-toiture. Notons que les 10 sites de production du Groupe International Onduline® détiennent une certification ISO 9001 (et certaines 14001 ainsi que OHSAS 18001) pour garantir la qualité des produits à chaque étape de leur fabrication. Onduline® France propose des gammes complètes et compétitives de produits de couverture et bardage, Étanchéité et Protection, Aménagement Extérieur et Intérieur.

Documentation et liste des points de vente sur demande à :

Onduline France SAS
ZI - BP 15 - 76480 Yainville
Tél. 02 35 05 90 90 - Fax 02 35 05 91 11
Courriel : info@onduline.fr
www.onduline.fr

CONTACT PRESSE
SCHILLING communication
11, boulevard du Commandant Charcot - 17440 Aytré
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19
Courriel : agence.schilling@n-schilling.com
www.n-schilling.com